



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 23/02/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 22 février 2010
D - 20100108

Aujourd'hui Lundi 22 février Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Jean-Michel GAUTE (*présent jusqu'à 17 h*), Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Chafika SAILOUD, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Paola PLANTIER (*présente à partir de 17 h*), Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PÉREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, Mme Mariette LABORDE, Mme Sylvie CAZES, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, M. Patrick PAPADATO, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

***Réalisation des réseaux extérieurs du site La Dune à
Arcachon. Signature des marchés de travaux et de l'avenant
à maîtrise d'oeuvre. Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Dans le cadre de la réalisation des réseaux extérieurs du site « la Dune » à Arcachon, dont le coût est estimé à la somme de 647 735 € T.T.C. (tranche ferme + tranche conditionnelle), la direction des Achats et Marchés a lancé un avis d'appel public à concurrence sur la base d'un dossier de consultation élaboré par le maître d'œuvre, CETAB.

Suite à cette mise en concurrence, 8 sociétés ont remis une offre.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique et du classement des offres, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

Lot n° 1 : V.R.D. et adduction gaz et AEP, société SOBEBE pour un montant de 248 708,20 € T.T.C. (tranche ferme + tranche conditionnelle).

Lot n° 3 : électricité : société SNEF pour un montant de 253 405,11 € T.T.C. (tranche ferme + tranche conditionnelle + options 1 et 2).

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 28 et 72 du Code des Marchés Publics,

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre M080313 sans incidence financière, conformément à l'article 14 du CCAP, engageant le concepteur sur le coût constaté des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense, qui s'élève à la somme de 502 113,31 € TTC sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 423 (colonies de vacances), article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 février 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

